

Addoc (14, rue Alexandre Parodi – 75010 Paris) – **Cardo** (1, avenue Anatole-France – 92110 Clichy) – **Club des Auteurs** (2, rue André Messager – 75018 Paris) – **Groupe du 24 Juillet** (14, rue Alexandre Parodi – 75010 Paris) – **Groupe 25 Images** (3, rue Jeanne Hachette – 75015 Paris) – **SACD** (11 bis, rue Ballu – 75009 Paris) – **SPFA** (17, rue Hamelin -75016 Paris) – **SPI** (1 bis, rue du Havre – 75017 Paris) – **SRF** (14, rue Alexandre Parodi – 75010 Paris) – **UGS** (14, rue Alexandre Parodi – 75010 Paris) – **USPA** (5, rue Cernuschi – 75017 Paris)

Monsieur Ange Casta
SCAM
5, avenue Vélasquez
75008 Paris

Paris, le 22 juin 2004

Monsieur le Président,

Dans une communication rendue publique le 7 juin dernier, la SCAM a pris, de fait, position contre la réforme de la définition de l'œuvre audiovisuelle mise en application par le CSA pour les obligations de production des chaînes de télévision.

Cette prise de position va à l'encontre des demandes réitérées de la quasi intégralité des organisations représentant la création télévisuelle, qui se sont exprimées sur ce point ensemble en février dernier.

Les difficultés techniques alléguées par le CSA ne sont pas telles, selon nous, qu'elles puissent empêcher de procéder, pour le moins, à une remise en cause des pratiques manifestement abusives de certains diffuseurs.

Vous ne serez pas étonné d'apprendre notre tristesse de voir votre organisation associée à la défense des abus revendiqués par des diffuseurs qui, selon les termes du CSA, « contournent l'esprit de la réglementation » et « optimisent l'actuelle définition ».

Les auteurs et producteurs de documentaire, largement représentés par des signataires de la présente lettre, ne se reconnaissent pas dans la position adoptée par la SCAM.

Nous tenions à vous le faire savoir.

Avec nos regrets, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations attristées.

Addoc
Anne Toussaint

Cardo
Daniel Edinger

Club des Auteurs
Alain Krief

Groupe 25 Images
Michel Sibra
Roger Kahane

Groupe du 24 juillet
Denis Gheerbrant
Jean-Pierre Thorn

SACD
Laurent Heynemann

SPFA
Stéphane Le Bars

SPI
Marc-Olivier Sebbag

SRF
Pascal Thomas

UGS
Frédéric Krivine
Quentin Lemaire

USPA
Simone Halberstadt Harari